

Une stratégie partagée de sobriété foncière pour le territoire

La Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud est l'un des 22 territoires pilotes en France sur la structuration d'une stratégie de neutralité foncière. Dans ce cadre, l'ADME accompagne la Communauté de Communes et impulse une démarche partagée autour de cette notion de sobriété foncière. Ainsi, les partenaires et les habitants participent aux réflexions à venir. Ces panneaux présentent les résultats de cette démarche participative au cours de laquelle 100 personnes se sont exprimées sous la forme de **234 contributions**.

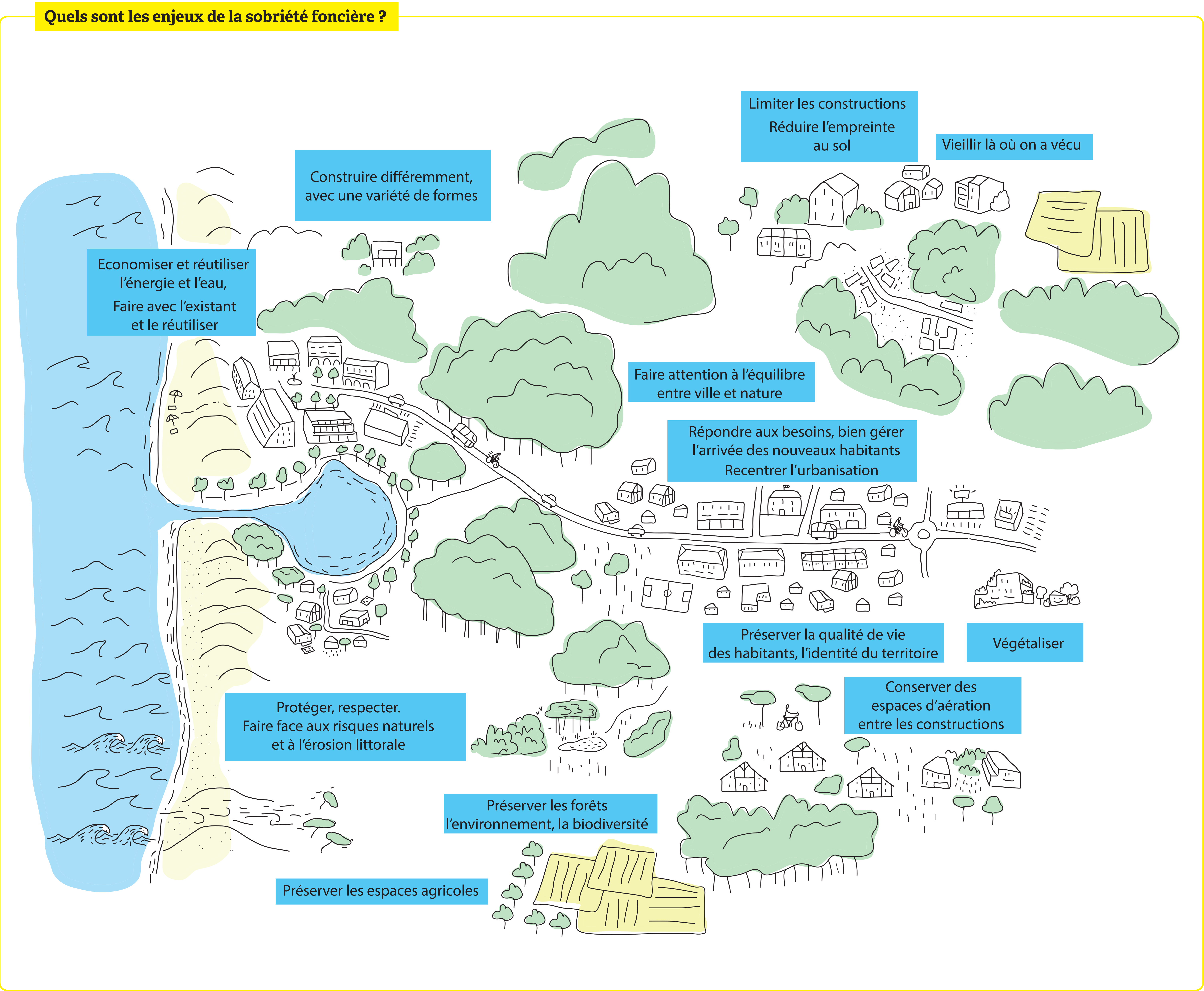
La parole aux habitants

En septembre 2024, des habitants ont pu s'exprimer sur leur vision de la sobriété foncière pour le territoire. Ils ont pu répondre à 3 questions :

- Qu'est-ce que la sobriété foncière ?
- Comment la mettre en œuvre ?
- La sobriété foncière, pour qui et par qui ?

Quels sont les grands enjeux de la sobriété foncière pour vous ?

Synthèse des avis récoltés auprès des habitants en septembre 2024



Les répondants associent la sobriété foncière à l'équilibre à trouver entre l'accueil de nouveaux habitants et la préservation du cadre de vie

Pour eux, il faut construire, mais construire aux bons endroits, avec des formes intéressantes, pour ne pas consommer de nouvelles terres et favoriser le dynamisme de la vie locale (des villes et des villages vivants)

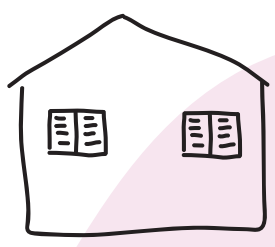
Il faut imaginer de nouvelles façons d'aménager, pour préserver les ressources, se préserver des risques, alléger les empreintes au sol, mieux valoriser les rapports entre la ville et la nature.

Comment réussir à faire des choix collectifs entre attractivité, modes de vie individuels et protection des ressources ?

Comment mettre en oeuvre la sobriété foncière ?

Synthèse des avis récoltés auprès des habitants en septembre 2024
Classement des réponses par priorité, en fonction du nombre de réponses aux questions.

Mettre en place des politiques publiques



Réglementer

Réglementer les résidences secondaires
Obliger ou favoriser la location à l'année

OUI NON

Réguler l'augmentation de la population
Ne pas débloquer de terrains constructibles
Encadrer les promoteurs

Faire face aux problématiques de coût

De nombreux logements sont inoccupés à l'année
Développer les locations

Décider ensemble

Intégrer les habitants au projet, créer de la vie dans le village

Trouver un consensus, coopérer

Sensibiliser, partager

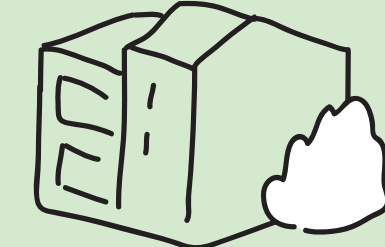


Diffuser la connaissance des sols
Mettre en valeur l'environnement existant
Démontrer la faisabilité de la démarche

Développer les infrastructures

Anticiper les conséquences de la densification sur les déchets, la circulation, etc.
Anticiper et maîtriser les risques (inondations entre autres) que peuvent générer de nouvelles constructions
Enterrer les lignes électriques

Habitat



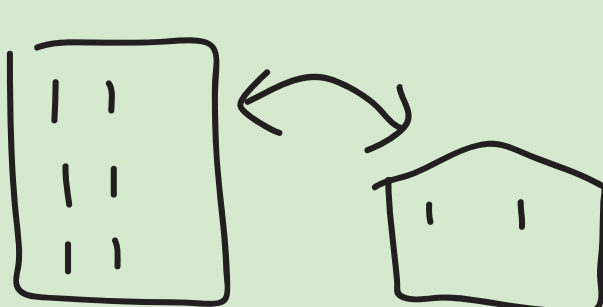
Développer la maîtrise foncière des pouvoirs publics et louer les bâtiments (système de bail).

Faire société

Envisager de nouveaux modes de vie

Changer de mode de consommation, mettre en place du troc

Habitat



Développer une plateforme pour échanger de logement social lorsque la taille n'est plus adaptée

Créer davantage de solidarité

Être ouvert avec les arrivants
Faire en sorte que les jeunes restent

Développer la cohabitation intergénérationnelle, la colocation, l'habitat partagé

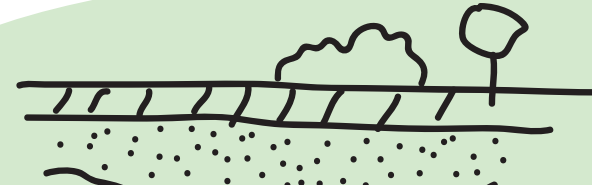
Préserver

La forêt



Arrêter ou limiter la consommation de forêts

Les sols



Limiter l'artificialisation des sols
Avoir une très bonne connaissance du territoire

Le patrimoine

Conserver les maisons typiques et emblématiques, leurs couleurs
Préserver les barthes de Saubusse
Préserver l'identité du territoire

L'agriculture



Arrêter la spéculation, ne plus transformer les terrains agricoles en zone habitable

La parole aux habitants

En septembre 2024, des habitants ont pu s'exprimer sur leur vision de la sobriété foncière pour le territoire. Ils ont pu répondre à 3 questions :

- Qu'est-ce que la sobriété foncière ?
- Comment la mettre en oeuvre ?
- La sobriété foncière, pour qui et par qui ?



Construire

Densifier

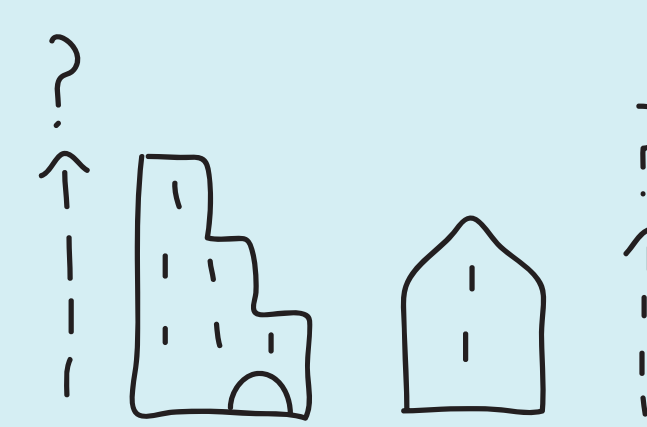
Offrir des espaces aérés, une qualité architecturale et paysagère
Construire différentes formes de logements



Contenir l'étalement urbain

Bien gérer les distances entre les logements, avec les routes
Avoir une petite ville avec des constructions basses

Ralentir les hauteurs

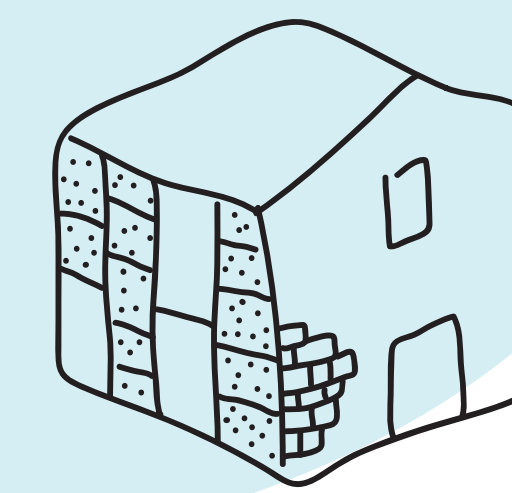


Des immeubles de 4 étages ? r+2 max ?

Réutiliser, rénover et faire des économies d'énergie

Faire avec les constructions existantes

Faire du low-tech



Végétaliser

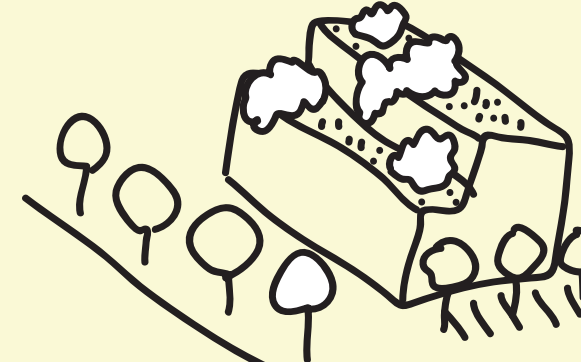


Compenser les surfaces urbanisées
Replanter chaque arbre coupé
Garantir la construction d'espaces verts dans les villes



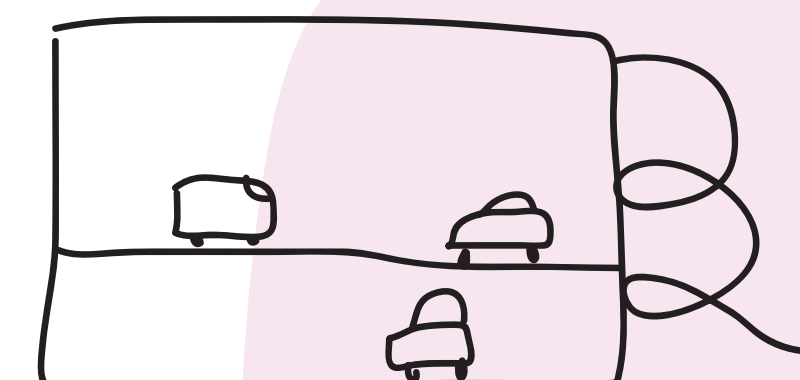
Développer l'éco pâturage

Végétaliser les toits et façades, les parkings, les trottoirs, les ronds points



Les déplacements

Voiture



Des parkings adaptés pour aller à la plage

Créer des parkings couverts ou en silo notamment proches des zones commerciales

Vélo



Développer davantage les aménagements cyclables sécurisés



Avec qui mettre en oeuvre la sobriété foncière ?

1

Les habitants

2

Les acteurs politiques

3

Les acteurs économiques

4

Les acteurs publics

5

Tout le monde !